

S.A.R.L 55168
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 12 Rue Gambetta 33500 Libourne
R.C.S Libourne 794 567 016

.....

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES
du 30 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à 10 heures, les associés de la société à responsabilité limitée "55168", au capital de 8 000 euros, divisé en 100 parts de 80 euros chacune, se sont réunis au siège social sur convocation du gérant.

L'assemblée est présidée par Monsieur ZHANG Liming, en qualité de gérant.

Le gérant constate que sont présents :

- Madame JIN Yuyun	-----	25 parts
- Monsieur ZHANG Liming	-----	50 parts
- Monsieur WANG Shengyou	-----	25 parts
Soit au total 3 associés, totalisant	-----	100 parts.

Le gérant déclare que l'assemblée est légalement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le gérant :

- le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire, arrêté au 31 décembre 2024 ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le gérant déclare que les documents requis ont été adressés aux associés 15 jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le gérant rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation des comptes et affectation du résultat ;
- Quitus à la gérance.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

JY

ZL

WS

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le gérant ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture des rapports du gérant, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au gérant dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant relatif aux conventions dites réglementées prévues par l'article L 223-19 du Code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 157 euros, que les associés décident d'affecter :

- Au compte "report à nouveau" qui de la somme de 79 424 euros, se trouve porté à la somme de 79 581 euros.

Il est rappelé que la société n'a mis en distribution aucun dividende aux associés au cours de ces derniers exercices, et que de ce fait, ils n'ont bénéficié d'aucun crédit d'impôt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

JY

ZL

WS

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate qu'après affectation du bénéfice, les capitaux propres de la société ressortent à 88 381 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés reconnaît que durant l'exercice écoulé, aucun associé n'a perçu de rémunération émanant de la société.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance n'est levée à 12 heures.

L'assemblée ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, qui, après lecture, a été signé par tous les associés pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Madame JIN Yuyun



Monsieur ZHANG Liming



Monsieur WANG Shengyou





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire EDI 2065
pour 2025

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL 55168		12 RUE GAMBETTA	
SIRET	7 9 4 5 6 7 0 1 6 0 0 0 1 7	33500 LIBOURNE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	185	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		Autres dispositifs	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AGIFEX TOUR FRANKLIN (LA DEFENSE) 100-101 TERRASSE BOIELDIEU 92800 PUTEAUX Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu LIBOURNE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	
		Signature ZHANG LIMING	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Cegid Quadra

certifié conforme à l'original

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2025						
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065																
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a				payées par un établissement chargé du service des titres		b						
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d							
Montant des distributions									e							
autres que celles visées en (a),									f							
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)									g							
									h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j							
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)							
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :											
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les							
1			2		3		4		Indemnités forfaitaires. 5		Rembours-ements. 6		Indemnités forfaitaires. 7		Rembour-vements. 8	
I DIVERS																
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION																
REMUNERATIONS																
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										21 273						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À								0 %		15 %		19 %				
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice																
MVLT réalisée au cours de l'exercice																
MVLT restant à reporter																
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС (article 222 bis du CGI)																
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																

Désignation de l'entreprise

SARL 55168

Néant

*

Adresse de l'entreprise

12 RUE GAMBETTA

33500 LIBOURNE

Número SIRET *

79456701600017

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	100 000	012	100 000	100 000		
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	13 619	030	12 304	1 315	2 579		
	Immobilisations financières * (1)	040	4 600	042		4 600	4 600		
	Total I (5)	044	118 219	048	12 304	105 915	107 179		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052				
		Marchandises *	060	97 122	062	97 122	112 162		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	952	070	952	3 458		
		Autres * (3)	072	841	074	841	1 856		
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	26 790	086	26 790	19 708			
	Charges constatées d'avance *	092		094					
	Total II	096	125 706	098	125 706	137 184			
	Total général (I+II)	110	243 925	112	12 304	231 621	244 362		
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000	8 000					
	Ecart de réévaluation	124							
	Réserve légale	126	800	800					
	Réserves réglementées*	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131							
	Report à nouveau	134	79 424	76 679					
	Résultat de l'exercice	136	157	2 745					
	Subventions d'investissement	137							
	Provisions réglementées	140							
	Total I	142	88 381	88 224					
Provisions pour risques et charges	154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	10 703	20 707					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164							
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	7 719	6 265					
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	3 394						
	Comptes courants d'associés	173	103 813	112 357					
	Autres dettes	175							
	Produits constatés d'avance	174							
	Total III	176	143 240	156 138					
Total général (I + II + III)	180	231 621	244 362						
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 132025 en Euros.

AGIFEX

Désignation de l'entreprise												Néant		*													
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le											
												13	1	1	2	2	0	2	4	13	1	1	2	2	0	2	3
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires											209				210	192 133			213 134							
	Production vendue	biens									215				214												
		services *									217				218												
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)														222												
	Production immobilisée *														224												
	Subventions d'exploitation reçues														226												
	Autres produits														230	0			1								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)														232	192 133			213 135								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)														234	96 745			121 446								
	Variation de stock (marchandises) *														236	15 040			11 328								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)														238												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *														240												
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)														242	50 714			49 071								
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)											243	1 772		)	244	6 226			6 294							
	Rémunérations du personnel *														250	21 415			20 834								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)														252	266			(408)								
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)											255			)	254	1 264			1 308							
	Dotations aux provisions														256												
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *										259			]	262	2			5							
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										260			]												
	Total des charges d'exploitation (II)														264	191 671			209 879								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)															270	462			3 256								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)														280				100								
	Produits exceptionnels (IV)														290												
	Charges financières (V)														294	84			127								
	Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)										347			(VI)	300	193										
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)										348															
	Impôts sur les bénéfices * (VII)														306	28			484								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)															310	157			2 745								
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2													312	157			314								
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *														316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles														318												
	Provisions non déductibles *														322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)														324	28											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330																
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251																	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														999												
	Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997											
Entreprise nouvelles (44, sexies)		986			Zone franche urbaine (44 octies A)	987			Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			Zones de revitalisation rurales (44 quidecies)	138			342										
(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quidecies A)		181			Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991							350										
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345			Investissements et souscriptions outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992													
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993																				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS											Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	185			354										
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)														356												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :															360											
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS											Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	185			372									